

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 129 (1984)  
**Heft:** 4

**Artikel:** L'air de Paris  
**Autor:** Chouet, Jean-François  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-348602>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'Air de Paris

par le major EMG Jean-François Chouet

Il y a quelques semaines, la France, à la suite d'une sombre affaire de grève de douaniers italiens, entrainé dans un processus qui menaçait de la conduire à l'asphyxie. Le blocage des principaux axes alpins par des transporteurs routiers aux motivations si diverses qu'elles en étaient presque contradictoires a gêné, pour commencer, les vacanciers des neiges. Puis, progressivement, c'est à un début d'engourdissement de l'économie que l'on assistait. L'approvisionnement en biens de première nécessité devenait difficile dans les stations. Mais il fallait aussi mettre des usines en chômage technique; l'automobile, en particulier, qui, soit dit entre parenthèses, n'avait vraiment pas besoin de cela.

Voilà pour la toile de fond, à laquelle il faut ajouter encore une touche: l'absence, à l'heure H, des principaux responsables, retenus par leurs obligations à l'étranger.

Fort heureusement, le problème a été résolu, l'asphyxie a été évitée, les choses ont repris leur cours normal.

Mais l'officier suisse que je suis (qui voit en chaque bouquet d'arbres un masque et en chaque déclivité du terrain un couvert...) ne pouvait manquer de se poser la question, face à ces événements, du déroulement de la mobilisation dont il faut s'attendre, *a priori*, qu'elle ait lieu en ambiance «perturbée». Quels obstacles le mili-

taire, équipé de pied en cap, livret de service dans la poche gauche en guise de titre de transport, devra-t-il surmonter pour atteindre sa place de rassemblement de corps? En admettant que la simple mauvaise humeur d'une corporation étrangère (même publique et armée...) puisse engendrer de pareils mouvements d'étouffement. Quels obstacles ce même militaire aura-t-il à franchir entre sa place de rassemblement de corps et la place d'organisation de son unité? Quels obstacles, enfin, cette unité rencontrera-t-elle sur la voie qui la mène à son secteur d'engagement?

Sans doute est-on ici plus prompt qu'en Suisse à descendre dans la rue, à bloquer les routes ou à stopper les trains. Mais l'extension d'un mouvement, limité au départ aussi bien dans ses ambitions que dans son espace, peut être foudroyante. A preuve les blocages de février, destinés à faire pièce à une grève de douaniers italiens à la frontière entre les deux pays: il n'a pas fallu trois jours pour que les abords de la capitale française, distante de 500 km du *casus belli*, ne soient à leur tour encombrés, voire totalement bouchés.

Tout cela laisse songeur. Et si, en règle générale, l'expérience des autres ne profite pas, il faut souhaiter qu'en l'occurrence, celle-ci soit de quelque utilité. Certes, le règlement prévoit que

le militaire rejoindra sa place de mobilisation par tous les moyens disponibles, au besoin même à pied. Ce qui pourrait signifier deux jours de marche pour le plus têtu de nos soldats, décidé à remplir coûte que coûte son devoir! D'où l'importance de maintenir ouverts, avant la mobilisation, nos principaux axes routiers et ferroviaires.

### **Le commandant de corps Zumstein à Paris**

Le 13 février dernier, le chef de l'état-major général était reçu dans la cour d'honneur de l'Ecole militaire par le général J. Lacaze, chef d'état-major des armées. C'était le prélude à une visite de quatre jours, au cours de laquelle le cdtde corps Zumstein était accompagné du chef d'état-major des troupes d'aviation et de DCA, le brigadier Kunz.

### **Réunion annuelle de l'Amicale des prisonniers de guerre internés en Suisse**

On ne sait peut-être pas (à tout le moins pas assez) en Suisse qu'il existe

en France une Amicale des anciens prisonniers de guerre internés en Suisse. Cette association regroupe les militaires du 45<sup>e</sup> CA du général Daille qui, le 19 juin 1940, demanda son internement en Suisse. Ils étaient 25000 Français et 13000 Polonais. Ces hommes vécurent quelques mois en Suisse, dont la Noël 1940.

Chaque année, à Paris, ces anciens internés célèbrent une journée du Souvenir. Elle vient d'avoir lieu, le 8 avril, selon un ordre du jour traditionnel qui la fait débiter par une messe, se poursuivre par un banquet et s'achever par une Cérémonie de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

A cette imposante manifestation sont toujours associés les représentants civils et militaires suisses.

Avoir vécu une telle journée permet d'affirmer, quoiqu'en prétendent les esprits chagrins d'Helvétie, qu'il existe une profonde reconnaissance du cœur à notre égard de la part de ceux qui, quelques mois durant, ont presque oublié la guerre.

J.-F. C.